District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 18

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 08 & 09 DECEMBRE 2018

- D 2 VIELZEUF Stéphane
- D 3 FALAISE Mathias

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :
U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2
Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.
Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations »
La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.
Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur

COURRIERS DES ARBITRES

- ELAKHMAIRI Mustapha : Problème avec la FMI, lu et noté
- VERT Florent : Blocage de téléphone + N° de dépannage, lu et noté
- ROUX Kantin : Adresse mail, lu et noté
- CHANEGUIER Thomas : Note de frais, lu et noté, le nécessaire sera fait
- AKOUMI Brahim : Lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Problème avec la FMI, lu et noté
- PALACIN Gérard : (Délégué officiel) Rapport, lu et noté, remerciements
- REBOUL Jean Pierre : Rapport terrain impraticable, lu et noté
- HARRACHE Abdelkarim : Nouveau n° de portable + demande de remboursement, lu et noté
- BASKAL Sulyman: Note de frais, lu et noté, le nécessaire sera fait
- DE FABRITUS Jolhan: Note de frais, lu et noté, le nécessaire sera fait

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.
Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

Petite astuce pour ceux qui ont encore du mal à maîtriser la tablette (FMI)

Allez sur le site du District et cliquez sur la loupe en haut à droite et tapez « FMI » et entrée
Cliquez sur « 2 VIDEOS » puis cliquez sur la case verte de « **FMI nouveautés 3.4** »
Allez jusqu'à à la 24'55''

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

COURRIERS DES CLUBS ET MAIRIES

- FC Salaise : Changement de club, Lu et noté, transmis au désignateur concerné + changement d'horaire, lus et notés
- US Vals les Bains : Demande d'arbitre en D 5 du 25/11/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS La Sanne St Romain de Surieu : Demande d'arbitres en D 5 pour les 02 & 09/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS Vallée du Doux : Arrêté Municipal, lu et noté
- US Montélimar : Changement de stade seniors D1 du 25/11/2018 + Arrêté Municipal, lus et notés
- Mairie de Le Pouzin : Arrêté Municipal, lu et noté
- FC Montmiral Parnans : Demande d'aménagement rencontre seniors D 6 du 25/11/2018, lu et noté
- SC Melas Le Teil : Arrêté Municipal, lu et noté

- FC Vallon Pt d'Arc : Arrêté Municipal, lu et noté
- US Rochemaure : Arrêté Municipal, lu et noté
- EA Montvendre : Arrêté Municipal, lu et noté
- US Val d'Ay : Changement de stade seniors D2 & D 5 du 25/11/2018, lu et noté
- Mairie de Villeneuve de Berg : Arrêté Municipal, lu et noté
- Mairie de Bourg de Péage : Arrêté Municipal, lu et noté
- FC La Coucourde : Arrêté Municipal, lu et noté
- CO Châteauneuf du Rhône : Arrêté Municipal, lu et noté
- AS St Julien en Chalençon : Demande d'arbitre en D 5 du 02/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- Vallis Aurea Foot : Lu et noté, réponse vous a été faite
- O Ruoms : Lu et noté

INTEMPERIES

RAPPEL AUX CLUBS

Lorsque que vous avez un Arrêté Municipal, il est impératif, outre que d'avertir le club adverse, d'informer par tous les moyens, les officiels :
Le ou les **Arbitres** , le **Délégué officiel** et le **Tuteur (Observateur principal)** ainsi que la Commission des Arbitres afin d'éviter tout déplacement inutile, car tout déplacement vous sera facturé

Petit conseil aux arbitres

Si vous n'avez rien reçu, par précaution appelez le club local avant votre départ pour vous assurer qu'il ni a pas d'arrêté municipal, cela vous évitera de vous déplacer pour rien

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.
Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».
De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus :

Jeunes	**Adultes**
ALBERT Fanny	DAUX Jessy
MOUSSIERE Tim	DE JESUS SOUSA José Nivaldo
PROVO Kylian	DOREE Bruno
ROUDIL Jean Bernard	FALAISE Mathias
ROUX Jason	NOEL Thierry
RUIZ Josselin	ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation

- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00)

Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.
Cet avis tient lieu de convocation.

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 4

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.
Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.
Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot…) ainsi que le matériel prise de note.
La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :
- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

ABACHKIA	SABER	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
BAGHOUGHI	AZIZ	District 4
BONNAUD	ADRIEN	District 4
BOTTEX	RICHARD	District 4
BROSSETTE	ANDY	District 4
CABRITA	JEAN JEROME	District 4
CARROUGE	ROMUALD	District 4
DEBBAGHI	KARIM	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
EL HADDIOUI	JALAL	District 4
ESSON	FABRICE	District 4
FARIA CARVALHO MARTI	BRUNO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GARNIER	VIVIEN	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GOMES	DAVID	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
KINDT	ALEXANDRE	District 4
KODHAI	ADEL	District 4
LAMBERT	REMI	District 4
LECAT	KÉVIN	District 4
MARZULLO	JEREMY	District 4
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC	District 4
MIGUEL	DAVID	District 4

NAICH	MOSTAFA	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 4
RHOMDANE	AYMEN	District 4
RODRIGUEZ DE OLIVEIRA	JAO	District 4
TIR	BENHAMER	District 4
WEBER	STEPHANE	District 4

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.
Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT